



Dossier

Hydrocarbures en Algérie: État des lieux

Société

دور العجزة.. صور مأساوية لضحايا الأبناء
مجد ق.

Droit

A. Mahiou: « Le problème est le respect des règles
de droit tant par les autorités que par les citoyens »
N. Bouzeghrane

Culture

Seize ans après Abdelkader Alloula
Amel B./ M. Bensalah/B. Ben Achour

Mémoire

Des femmes qui ont marqué la mémoire d'Oran

Dossier

Hydrocarbures en Algérie: état des lieux

**Le secteur des hydrocarbures en Algérie :
Piège structurel ou opportunité encore ouverte
pour une croissance durable ? (introduction)**

M. Mekideche, p.4

**Propos contradictoires sur les réserves de pétrole
et de gaz en Algérie**

A. Mebtoul, p.5

**«Annonce de la découverte de gaz à Tiare: leurre
ou vrai gisement», p.5**

L'Opep du gaz naîtra-t-elle à Oran ?

M. Benachour, p.6

**DE SCANDALES EN CONJECTURES
Sonatrach, une affaire de sécurité nationale**

N. Bouari cha, p.7

Quelques chiffres récents

Y. Alilat, p.7

Société

دور العجزة.. صور مأساوية لضحايا الأبناء
محمد ق.8. p.8

Tranche de vie dans Tlemcen la Dévote

J.-P. Séréni, p. 9

Droit

**« Le problème est le respect des règles de droit
tant par les autorités que par les citoyens »**

A. Mahiou/N. Bouzegrane, p.10

**Violence contre les femmes: Médecine légale, sta-
tistiques et droit pénal**

J. Boukraâ, p. 11

Le FN et Le Pen condamnés à retirer une affiche, p.11

**Culture : SEIZE ANS APRÈS ABDELKADER ALLOULA
Un héritage aussi illustre**

Amel B., p. 12

El goual (Le diseur en scène)

M. Bensalal, p. 12

Alloula «toujours vivant»

Raja et Rihab Alloula/B. Ben Achour, p. 13

Mémoire

Georges Labica : le philosophe révolutionnaire

A. Ancer, p.14

**Des femmes qui ont marqué la mémoire d'Oran,
p. 15**

Bibliographie, p. 16

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse »,
créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.*

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tél: +213 41408583 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org

Ont collaboré à ce numéro

Faïza GACHI

Bernard JANICOT

Fayçal SAHBI

Mehdi SOUIAH

Leïla TENNCI

Houari ZENASNI

**Si vous voulez recevoir gracieusement les numéros
suivants de la Nouvelle Revue de Presse, envoyez-
nous un message à l'adresse suivante:**

nrpresse@yahoo.fr

Un des événements majeurs qui marque l'actualité de ces dernières semaines, et plus précisément après la diffusion du premier numéro de la NRP, c'est la

tenu le 18 avril à Oran de la 16ème conférence internationale sur le gaz naturel liquéfié et la première réunion officielle du FPEG (forum des pays exportateurs de gaz).

Les enjeux des deux rencontres sont d'une grande importance pour l'Algérie puisqu'elles tenteront de redéfinir les nouvelles données énergétiques du marché mondial et d'établir un plan d'action permettant de mieux s'adapter aux mutations.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler que l'Algérie se positionne comme un acteur incontournable du paysage pétrolier et gazier mondial. Ainsi, la Sonatrach, première compagnie algérienne, est classée comme étant la treizième compagnie pétrolière mondiale, deuxième exportateur en GNL/GPL, troisième en gaz naturel et premier exportateur de condensât.

Cependant, nul n'ignore que derrière ces résultats se cache une vérité amère ; la dépendance élevée de l'Algérie à l'égard du secteur des hydrocarbures et sa vulnérabilité face à la volatilité des cours du pétrole.

En effet, pendant plusieurs années, l'Algérie a basé son économie essentiellement sur les hydrocarbures (pétrole et gaz). À l'heure actuelle, ce secteur contribue à travers la fiscalité pour plus de 50% des ressources budgétaires et constitue encore 98% des revenus des exportations et 40% du PIB. Ces chiffres mettent en évidence la conclusion suivante : tant que la rente pétrolière (gazière) augmente, le pays arrive à financer ses importations, à honorer ses engagements et à satisfaire les besoins de sa population, mais dès qu'elle baisse l'équilibre de l'ensemble de l'économie est fragilisé. D'ailleurs, la récente crise économique mondiale et ses répercussions sur l'économie algérienne à travers l'écroulement drastique des recettes des hydrocarbures n'ont fait que confirmer cette évidence incontestable.

Par ailleurs, les ressources de l'Algérie en matière d'hydrocarbures ne sont pas très importantes par rapport aux grands pays producteurs ou exportateurs de pétrole, de gaz naturel ou même de GNL, comme l'Arabie Saoudite, la Russie, le Qatar, le Nigeria; et la politique de l'Algérie quant à la rationalisation de l'exploitation de ses ressources n'est pas encore claire.

Partant des faits décrits plus haut, l'objectif du dossier du numéro deux de la NRP est d'apporter un éclairage supplémentaire sur la question des hydrocarbures en Algérie. Il s'agit, d'une part de proposer une sélection de textes et d'articles, parus dans la presse écrite et dans des revues, consacrés à cette question, et de l'autre, de survoler, à travers cette sélection les points de vue et les opinions de certains spécialistes et économistes algériens et étrangers, tels que M. Mekideche, A. Mebtoul et N. Sarkis.

Faïza GACHI

Post scriptum

[En guise de P.S à l'éditorial, la NRP vous propose les questions que se pose Mr Bouyacoub à propos de la réflexion d'Abderrahmane Mebtoul relative à la réunion du GNL16 à Oran. (Le Quotidien d'Oran du 18 mars 2010)]

Six problèmes à solutionner concernant la stratégie gazière du Forum des Producteurs et Exportateurs de Gaz

Bien que n'étant pas spécialiste dans ce domaine je voudrais soulever cependant six questions stratégiques

1- Comment les pays membres du forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) peuvent-ils décider de baisser l'offre du gaz, alors qu'ils ne sont pas encore en cartels et ont des intérêts, pas toujours identiques sur le marché ?

2- Certains pays du FPEG étant membres de l'organisation mondiale du commerce (OMC) et certains pays désirant y adhérer notamment la Russie et l'Algérie, comment sera étudié la dualité du prix du gaz (distorsion entre le prix sur le marché intérieur et le prix international) pour se conformer aux règles de l'OMC ? Ayant assisté depuis plus d'une année à des propos contradictoires, l'Algérie a-t-elle résolu ce problème avec notamment l'union européenne et les négociateurs de l'OMC ?

3- Les capacités additionnelles de l'Algérie s'inscrivent dans la projection de ses accords avec l'union européenne et le respect des contrats à moyen et long terme qui lient l'Algérie à la France, Espagne et l'Italie. Comment songer à baisser l'offre dans ce cas et quelles sont les modalités des contrats actuels et quelles seront les clauses de révision de ces contrats ?

4- Ne risque-t-on pas d'aboutir, en réalité en cas de non discipline, du fait des surcapacités de gaz (bulles gazières) à une espèce de course implicite entre les différents producteurs pour accroître leurs capacités de production ?

5- Pour le prix du gaz, sa stabilité a assuré le développement de son marché au détriment du diesel et d'autres énergies. Ne serait-il pas plutôt intéressant, de lutter pour l'indexation du prix du gaz sur le KWH, car en fait il s'agit du prix de l'énergie et de sa qualité environnementale (degré de pollution etc) ?

6- Le gaz est une ressource non renouvelable qui appartient à la collectivité et aux générations futures, et l'on se pose la question de savoir pourquoi augmenter la production, à un moment où le pays dispose de ressources qu'il n'arrive pas à investir. Si on avait des besoins élevés de financement d'investissement, d'accord pour valoriser au maximum le gaz. Mais transformer le gaz en \$ n'est pas la meilleure stratégie pour les 10 prochaines années, d'autant plus que comme source d'énergie, il reste incontournable pour les 50 prochaines années ?

Ahmed BOUYACOUB

Professeur de sciences économiques,
université d'Oran
directeur de recherches CREAD

Le secteur des hydrocarbures en Algérie : piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable ? (introduction)

Mustapha MEKIDECHE

Le secteur des hydrocarbures a toujours présenté pour les économistes qui s'intéressent à l'Algérie un caractère fortement contrasté. Cela est dû au fait qu'il est souvent à l'origine des crises économiques internes (1986, 2009) mais en offre également les voies de sortie. A titre d'illustration, on peut citer la décennie de crise de 1986 à 1996 dont l'origine reste essentiellement la baisse des prix pétroliers, puis la période faste des années 2000 jusqu'à 2008 rendue possible grâce à la remontée des cours du baril. A l'heure actuelle il faut s'attendre encore à ce que les recettes algériennes d'hydrocarbures qui étaient de 80 milliards de dollars US en 2008 soient divisées par deux en 2009, entraînant à la fois un déficit de la balance commerciale et une pression sur la balance des paiements. De plus, le regard qui y est porté est souvent biaisé par les intérêts immédiats ou de long terme des différents acteurs internes et externes concernés. C'est pour ces raisons que ce secteur, qui pèse fortement sur l'ensemble de l'économie et de la société algériennes, renvoie une image complexe et changeante dont beaucoup d'analystes ont du mal à identifier les éléments structurants. Aussi cette contribution a-t-elle pour objet d'en donner quelques clés de lecture. Il s'agit de rendre plus lisibles à la fois son statut central et controversé dans l'économie algérienne et son rapport à l'Etat national. Il s'agit également de comprendre son évolution dépendante du marché mondial de l'énergie et de repérer finalement les défis à venir. Mais on devra d'abord tordre le cou à une thèse communément admise. C'est celle qui consiste à affirmer que le secteur algérien des hydrocarbures est un secteur totalement externalisé sans effets d'entraînement pour le pays. C'est pour cette raison que nous examinerons d'abord en quoi l'histoire de ce secteur le prédispose à suivre et à maintenir un sentier de croissance particulier dans des rapports de forces internes et externes sans cesse mouvants. Ensuite, nous mettrons en évidence dans une



deuxième partie les logiques des changements qui le caractérisent. Enfin, dans une troisième partie, nous analyserons les évolutions des stratégies amont et aval de ce secteur en rapport avec les mouvements erratiques des prix des hydrocarbures et les dérives du modèle national de consommation énergétique. A cet égard, les conditions de promulgation puis d'amendement de la dernière loi sur les hydrocarbures, suite notamment à l'irruption d'un large débat public contradictoire (2003-2007), illustrent particulièrement cet aspect.

La difficulté à construire — à partir de la première version promulguée de la loi sur les hydrocarbures - un consensus était due, comme nous allons le voir, a deux raisons principales :

- le volontarisme qui avait placé le débat sur un terrain nationalitaire plus émotionnel que rationnel ;
- les mouvements erratiques et l'imprévisibilité, y compris à court terme, du marché mondial des hydrocarbures.

Dans ce cadre également, le regard sera porté sur l'évolution de la scène énergétique internationale dont ce secteur est largement dépendant. Le retournement de la scène énergétique internationale du fait de la crise financière mondiale marque à cet égard les limites de la nouvelle loi sur les hydrocarbures parce que le rapport de forces dans le marché de l'énergie s'est inversé entraînant une chute de prix des hydrocarbures et un recul global des investissements pétroliers au niveau mondial. Nous verrons que ces effets de la crise internationale actuelle ont des répercussions majeures sur l'économie algérienne.

Aussi dans cette analyse nous refusons-nous à la fois à verser dans un excès d'optimisme inadapté, mais aussi de nous maintenir dans une posture pessimiste non fondée qui est celle du courant dominant concernant les analyses généralement produites sur l'Algérie et plus singulièrement sur son secteur des hydrocarbures [...]

Propos contradictoires sur les réserves de pétrole et de gaz en Algérie

Abderrahmane MEBOUL

1. Dans son édition du 28 février 2010, un important quotidien national reprend à la Une les propos d'un expert qu'il ne cite pas, démentant catégoriquement les propos du ministre de l'Énergie et des Mines et le Président-directeur général par intérim de Sonatrach, qui avaient déclaré officiellement que des découvertes importantes de gaz ont été réalisées à Tiaret et dans d'autres régions. Ces propos contradictoires reproduits largement dans la presse internationale spécialisée nuisent à l'image internationale de l'Algérie, surtout que les hydrocarbures représentent 98% des redevances, permettant le fonctionnement de la majeure partie des secteurs de l'économie nationale via la dépense publique (300 milliards de dollars entre 1999/2009 et une programmation de 140 milliards de dollars entre 2010/2013) et font donc vivre la majorité de la population algérienne.

2.- Beaucoup plus grave, qui s'ajoutent aux scandales financiers de Sonatrach, cet expert affirme que les réserves de gaz ne seraient pas de 4.500 milliards de mètres cubes gazeux (qui étaient d'environ 3% des réserves mondiales), mais serait fin janvier 2010 que de 2.500 milliards de mètres cubes gazeux. Si pour le pétrole, le consensus, à moins d'un miracle d'une découverte à l'instar de Hassi Messaoud, est que l'épuisement serait dans 16/18 ans (fonction du vecteur prix et coût), pour le gaz, cette nouvelle donne, si elle venait à être vérifiée, donnerait au vu des exportations prévues de 85 milliards de mètres cubes gazeux en 2012 et d'environ 65/70 milliards de mètres cubes gazeux pour la consommation intérieure 2015- également un épuisement dans 16/18 années et l'Algérie ne pourrait remplir ses engagements internationaux pour ses contrats à moyen et long termes. Alors pourquoi pousser vers cet épuisement accéléré sacrifiant la consommation intérieure?

3- Il appartient donc au ministère de l'Énergie et des Mines et la direction de Sonatrach d'éclaircir l'opinion publique, soit de confir-

mer ces informations soit de les démentir catégoriquement. Pour cela ces responsables doivent montrer clairement que les données qu'ils annonçaient en 2002 de 4.500 milliards de mètres cu-

bes gazeux de réserves de gaz, données reprises par le même ministère en 2009, au vu des exportations et de la consommation intérieure durant cette période, (devant donc soustraire ces quantités) que des nouvelles découvertes rentables entre 2002/2009 ont été réalisées. Car, précision de taille pour éviter des polémiques inutiles, les gisements ne sont rentables financièrement qu'en fonction de la durée de vie des gisements, du coût d'exploitation, (un débat sur les coûts est stratégique, permettant une gestion transparente de Sonatrach, car la publication de comptes consolidés par Sonatrach a peu de significations), du vecteur prix au niveau international, tenant compte de la concurrence et des énergies substituables, et en prenant en compte également la concurrence du gaz non-conventionnel qui a fait chuter récemment les prix sur le marché libre. Car, l'on peut découvrir des milliers de gisements, mais non rentables.

4.- Car, 16/17 ans, c'est de main. Et qu'advient-il des générations futures sans le pétrole et le gaz, sans que l'on ait préparé l'après hydrocarbures, se contentant de dépenses monétaires sans se préoccuper tant de la gestion que d'une vision stratégique? Nous serions alors sans énergie et sans ressources financières, si le statut quo actuel perdure dans la politique socio-économique, un pays des plus

pauvres de la planète. Il y a donc de la sécurité nationale, et c'est pour cela que j'ai proposé dans les colonnes de la presse algérienne, un large débat sur la production de la gestion de la rente des hydrocarbures, y compris les réserves de change, propriété de toute la Nation.

Annoncée en grande pompe par le ministre de l'Énergie, la récente découverte de gaz à Tiaret ne serait, en fait, qu'un simple indice inexploitable comme il en existe de nombreux au niveau des Hauts-Plateaux. Selon un expert, la Sonatrach se doit de faire de nouvelles découvertes de gaz naturel afin de parvenir à honorer ses engagements avec ses partenaires internationaux.[...]

Abdelhafid Feghouli, récemment nommé à la place de Mohamed Meziane, a déclaré que les réserves en hydrocarbures de l'Algérie sont «évaluées et certifiées». Le nouveau patron de la Sonatrach en veut pour preuve la récente découverte de gaz naturel réalisée dans la région de Tiaret. «Le domaine minier algérien réserve des surprises. A l'instar de la découverte de gaz à Tiaret (...) qui est une découverte réelle», a-t-il affirmé. En fait, elle n'est pas aussi «réelle» que tente de le faire croire le nouveau patron de la Sonatrach. «Ce qui est présenté comme un gisement important dans la région de Tiaret n'est, en fait, qu'un simple indice de présence de gaz. Il existe de nombreux indices similaires dans la région des Hauts-Plateaux. Mais les quantités sont minimes et donc inexploitable», a indiqué un spécialiste des hydrocarbures qui a requis l'anonymat.[...]

[Selon Chakib Khelil] les exportations de gaz naturel atteindront les 110 milliards de mètres cubes par an dès 2015. «Les capacités nationales sont très importantes. Cet état de fait permettra d'augmenter les exportations de 62 à 85 milliards de mètres cubes par an avant la fin 2010. Cette capacité pourrait atteindre 110 milliards de mètres cubes par an dès 2015 avec l'entrée en production de nouveaux gisements.» Mais la réalité est toute autre. Au courant de l'année 2009, l'Algérie n'aurait exporté que 55 milliards de mètres cubes, soit moins que les 60 milliards de mètres cubes enregistrés au début des années 2000. Les paliers de 85 et 110 milliards de mètres cubes promis par Chakib Khelil n'ont jamais été atteints. La raison? «L'Algérie n'a pas réussi à renouveler ses réserves de gaz naturel. Il n'y a pas eu de découverte notable au cours des décennies passées. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de gaz dans le sous-sol algérien, mais plutôt que les campagnes de prospection ont été infructueuses. De plus, les gisements actuels, y compris celui Hassi-Rmel, sont dans un état de dépression», assure notre source. Notre interlocuteur a également tenu à démentir l'idée reçue selon laquelle l'Algérie dispose d'une réserve de gaz naturel équivalente à 4 500 milliards de mètres cubes. «Ce chiffre est en fait le cumul des réserves prouvées découvertes depuis les années cinquante jusqu'à nos jours. L'Algérie a puisé dans ce potentiel pour sa consommation et pour l'exportation. Actuellement, les réserves prouvées disponibles avoisineraient les 2 500 milliards de mètres cubes.»[...]

Le Soir
D'ALGERIE

Extrait de : «annonce de la découverte de gaz à Tiaret: leurre ou vrai gisement»

28 février 2010

Une «décision historique» attendue lors du GNL 16 prochain L'Opep du gaz naîtra-t-elle à Oran ?

Med BENACHOUR

Oran sera la Capitale du gaz durant le mois prochain. Comme le laisse entrevoir plusieurs indices, une décision historique pour stabiliser les prix du gaz est en gestation. Le challenge serait d'exhausser le prix du gaz de 4 à 14 dollars le MBTU (ndlr: le MBTU «million d'unités thermiques britanniques» égal à 27,6 mètres cubes). Rendez-vous le 19 avril prochain.

Ce mardi à Vienne, la capitale autrichienne, l'Algérie a souhaité que les producteurs de gaz réduisent leurs offres, lors du prochain forum du gaz à Oran, prévu en avril prochain.

Pour rappel, Chakib Khelil, ministre de l'Énergie et des Mines, avait annoncé lors de l'une de ces visites d'inspection des préparatifs du GNL 16 qu'Oran devrait être le lieu d'annonce d'une «décision historique», à savoir: un consensus entre tous les pays producteurs du gaz qui stabilisera les prix à long terme.

Depuis Vienne, la capitale autrichienne, Chakib Khelil s'est interrogé dans son allocution, faite ce mardi, sur l'avenir des pays gaziers.

«Quels outils peuvent être utilisés ? Que peut-on faire pour ramener à l'équilibre le marché ?

Le marché est trop liquide à présent, tout ce que nous devons faire est de réduire l'offre sur le marché au comptant», a déclaré M. Khelil, précisant que techniquement il n'était pas difficile de réduire la production. Ce thème si cher à Chakib Khelil sera évoqué lors de la prochaine réunion du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), le 19 avril à Oran.

Pour rappel, ce Forum réunit 11 pays membres, dont la Russie, premier producteur mondial de gaz, l'Iran et le Qatar qui, à eux trois, totalisent environ 60% des réserves mondiales. Trois autres pays ont le statut d'observateurs, dont le Kazakhstan et la Norvège.

A ce sujet, Chakib Khelil a précisé que tous les membres du Forum y participeraient. De même pour le Pérou, le Kazakhstan et le Yémen ; en qualité d'observateurs. Selon le ministre algérien, le prix équitable du gaz est de 14 dollars le MBTU.

«Il faut diviser le prix du baril de pétrole, actuellement autour de 80 dollars, par six, cela donne 13-14 dollars par

MBTU, ce qui est équitable. Le gaz est propre, il est très demandé pour la production d'énergie. Cela fait sens», explique Chakib Khelil. Le prix pour livraison en avril s'échange actuellement autour de 4,40 dollars.

Coup de théâtre ou stratégie ?

Coup de théâtre. Le secrétaire général du forum, le Russe Leonid Bokhanovski, avait démenti, en décembre, que l'Organisation allait se transformer en cartel-sur le modèle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Les principaux pays exportateurs de gaz s'étaient dotés

(en décembre 2008) d'une Organisation officielle, alors que les pays consommateurs redoutent qu'une telle structure n'influe sur les prix. Le FPEG, nouvellement formé, pourrait-il servir de moyen de pression afin de faire respecter la volonté de Moscou ?

Cela ne serait pas la première fois que la Russie joue la carte gazière pour remettre au pas des pays rebelles dans sa zone d'influence his-



torique.

En effet, depuis longtemps, Moscou n'hésite plus à baisser le prix pour d'anciennes républiques soviétiques qui n'ont jamais tourné le dos à leur mère-patrie et à faire le contraire pour les autres, note un analyste. Pour rappel, le FPEG est considéré comme une Organisation informelle, depuis sa création en 2001, à Téhéran (Iran). Ses membres se réunissent une fois par année.

Le FPEG, nouvelle arme de Moscou ?

Ce qui intrigue les pays industriels dans le FPEG, c'est son apparence d'une OPEP gazière. «D'ailleurs, plusieurs pays sont maintenant membres des deux organisations. Bien que le siège social du FPEG soit à Doha, la Russie, premier exportateur mondial de gaz naturel, pèsera très lourd dans la balance.

Même si la chute vertigineuse des prix de l'énergie de ces derniers mois a sûrement accéléré le processus, le projet était dans les cartons du Kremlin depuis 2001», note Benoît Lapierre, Analyste politique spécialiste de la Russie.

Sonatrach, une affaire de sécurité nationale

Nadjia BOUARICHA

Le scandale quise coue depuis le début de l'année la première compagnie nationale a dévoilé un mode de gestion des plus délétères de ce qui fait la seule ressource viable de l'Algérie.

Un constat amer qui donne réellement froid dans le dos compte tenu de l'importance de cette société et de son impact sur l'économie nationale. L'Algérie n'avait pas le droit de laisser faire cela, ne serait-ce que pour préserver les ressources énergétiques pour les générations futures [...].

Sonatrach n'est pas une compagnie privée et le pétrole ne lui appartient pas. De l'affaire BRC au scandale écla-boussant les cadres dirigeants en passant par les révélations de cadres sur de graves dérives dans des marchés contractés par Sonatrach, l'on est tenté de croire que la compagnie nationale est au centre d'un tourbillon de malversations et ne peut en sortir sans un bon coup de balai. Toute cette flopée de scandales dirige notre curiosité sur cette fameuse partie de l'iceberg dont tout le monde parle et qui reste cachée [...].

Le marché étant ce qu'il est aujourd'hui avec la fluctuation des prix du pétrole, la tendance à l'épuisement des réserves énergétiques et l'apparition de nouveaux concurrents pétroliers sur la scène, les pays producteurs renvoient leur copie et s'organisent en fonction de cette nouvelle donne qui favorise la prudence et la préparation de l'après-pétrole. Nicolas Sarkis : « L'Algérie va devenir un importateur de pétrole » Où en est Sonatrach, dans ce tumulte ? Il n'est un secret pour personne que la grande dépendance de l'Algérie des hydrocarbures lui indique de préserver au mieux ses richesses pétrolières et gazières. Mais est-ce réellement le cas ? Les experts disent malheureusement le contraire.

Après que la revue statistique de British Petroleum ait prédit, en 2004, que l'Algérie deviendrait un pays importateur de pétrole dans 16 ans, l'expert international Nicolas Sarkis vient d'ajouter sa pierre à cette prédiction. Intervenant hier dans les colonnes de notre confrère El Khabar, le directeur du Centre d'études pétrolières et de la revue Pétrole et Gaz Arabes affirme que l'Algérie est le premier pays producteur qui risque de devenir un pays importateur de pétrole. « L'Algérie est le pays qui détient le plus faible taux de production et de réserves à l'Opep... De plus, nous remarquons que du fait de l'augmentation des besoins énergétiques internes, l'Algérie ne pourra pas exporter dans un proche avenir des quantités importantes de pétrole », indique M. Sarkis.

Le même expert estime que l'Algérie n'a pas joué la prudence dans l'exploitation de ses richesses : « Non seulement la dépendance aux hydrocarbures a augmenté de 70% dans les années 1970 à 98% aujourd'hui, fragilisant

ainsi les équilibres économiques, de plus on décide d'une politique d'augmentation des capacités de production en se fixant un objectif de 2 millions de barils par jour. Certes, cet objectif a été évincé, mais il reste que la production actuelle, estimée à 1,4 million de baril/jour, demeure élevée. » N. Sarkis s'interroge sur cette propension algérienne à vouloir épuiser les réserves : « C'est une erreur que de penser à gagner beaucoup d'argent en un temps réduit en épuisant les réserves, notamment dans la conjoncture actuelle », dit-il.

Plaidant pour une exploitation rationnelle des hydrocarbures, il signale que les réserves de Hassi Messaoud s'amenuisent et que les nouvelles découvertes ne font que couvrir cette faiblesse pour un temps. « Avec le maintien de sa dépendance aux hydrocarbures, l'Algérie peut se réveiller un jour sur une situation très douloureuse », note M. Sarkis, qui espère que les cadres de Sonatrach poursuivis par la justice soient innocents, sinon « l'impact sera très négatif sur l'image et la réputation de l'Algérie ». A la lumière de ces déclarations, les Algériens ne devraient pas minimiser le coup que vient de subir la première compagnie nationale. Il y va de leur avenir.

El Watan

07 février 2010

Quelques chiffres récents

En Janvier-Février 2010, les exportations de l'Algérie sont de 8.7 milliards de dollars. Les hydrocarbures pèsent 8.49 MDS (97.49%) contre 6.71 MDS durant la même période de 2009.

Dans cette même période les importations ont atteint 6.11 milliards de dollars, en baisse (-8.5%). Cette baisse est surtout sensible dans le secteur des biens de consommation non-alimentaires, des biens d'équipement et des biens destinés à l'outil de production.

Les principaux clients de l'Algérie, tous en baisse, sont les USA (-6.8%), l'Italie (-9.8%), la France (-0.8%) Les principaux fournisseurs sont, dans l'ordre, la France (en baisse de 22.4%), l'Italie (en hausse de 3.1%) et la Chine (en baisse de 5.24% sur les mêmes périodes de 2009).

D'après Yazid ALILAT : « La grâce du pétrole »
Le Quotidien d'Oran du 22 Mars 2010

دور العجزة.. صور مأساوية لضحايا الأبناء

[Ce que nous proposons pour cette page est un article en langue arabe. Nous ne partageons pas forcément les idées exprimées dans ce texte. Seulement, si nous avons tenu à ce qu'il soit mis dans l'actuel numéro de la NRP, c'est qu'il nous a paru révélateur du changement qui est en train de se produire dans la société algérienne : propagation des maisons et autres foyers pour personnes âgées (l'une des conséquences directes de l'urbanisation). D'un autre côté, ce texte reflète assez fidèlement l'opinion publique algérienne concernant ce genre de lieux.]

الاجتماعية «كفت ووفت» كما يقال، فلم تبخل علينا بالإجابة عن أي استفسار في الجولة التي عرفتنا خلالها على أجنحة الدار وقاطناته اللاتي يصل عددهن إلى 120 مسنة، كل واحدة منهن بحاجة إلى رعاية من نوع خاص.. رعاية لا يمكن توفيرها إلا بالصبر والعناية الخاصة إذ نحن فقدن الأمل أو نحن نعتقد أن الأمل قد ضاع منهن بسبب الحياة وظروفها، كما قالت مرشدتنا

لقد وجدنا أنفسهن إما عاجزات عن الاستمرار في الحياة في بيوتهن الأولى، أو أن الأولاد والبنات وجدوا في هذه الدار سبيلا لكي يرتاح الجميع، وربما لعبت الظروف الاقتصادية في مقدرات البعض ولم يجدن معينا لهن غير دار الرعاية.

وتتابع محدثتنا التي طلبنا منها أن تقر بنا من القاطنات حتى لا نقى قابعين بالكتب، أن كل شيء في هذا المكان يجب أن يكون إنسانيا لأننا لا نتعامل مع شريحة غير سوية بل مع أناس أفنوا زهرة شبابه وعمرهم الطويل لكي يكونوا في منسأى. عن الظلم

، وخلال الجولة قمنا بزيارة لغرف الأمهات وصالات الأنشطة والترفية وكل ركن من أركان المركز على الرغم من تواضعه كميئي يؤكد بأن التزييلات تلقين الرعاية والعناية، بل أن القاتمين على المركز يعتبرون كل نزيلة من كبار السن وكل معاقبة في منزلة والدن، يسعون جاهدين لتلبية طلباتهن، حسب ما أعربوا عنه، يتفانون في إسعادهن وإدخال الفرحة إلى قلوبهن الرطبة، ورسم الابتسامة على شفاههن الحزينة، وكما تقول المساعدة الاجتماعية نادبة قاسم، «نحن أولى بمريضاتنا من أهلن، لأنهن أصبحن جزءا منا ونحن جزء منهن»، ولكن رغم كل هذه المساعي النبيلة وهم مشكورون عليها لتعويض الجو العائلي، إلا أن هذا الأخير تبقى له خصوصيته، فكما يقال لا أحد يمكنه أن يملا. فراغ غيره [...]

محمد ق.

التي انتزعها منه. أقرب الأقربين إلى قلبه خاطفة وتصور قبلي رماسم أمامنا لوحة وجع وألم وأسى.. ولكننا كنا متأكدين أن هذا المكان يخفي بين جدرانه أكثر من ذلك بصرف النظر عن الانطباع المسبق المتداول لدى الكثيرين. وجوه مكفهرة وسنن أكلت شباب العمر الذي كان طافحا بالكفاح من أجل أن يكبر الأبناء وإذا بهم.. لا يؤدون الأمانة متناسين أن للزمن دورته وكما قلت المسنة ذاتها الخالة «فاطمة» وقد انسابت دمعان على خديها المزدحمين بتجاعيد الزمن «سيكون الدور لابني



ي مقبيل للصدمة ف استقبال المرء العمر أمر طبيعي، أما إذا جاءته تلك العنات بعد اشتعال الرأس شيئا، وأن تأتي تلك الطعنات ممن أنعم المرء عليهم، فإن الأمر يصبح أشد وطأة عندما يقترب المرء من مبيئ علقته عليه لافتة مكتوب عليها «دار رعاية المسنين» يتأبه شعور غريب ويدعو الله بينه وبين نفسه ألا يحكم عليه القدر بأن يكون واحدا من نزلاء هذا المكان ذات يوم

الخطوات مرتعشة والصمت مريب في هذا المبنى سواء كان بيتا أو منزلا أو دارا.. لا فرق في التسميات مثلما لا فرق بين نزلائه الذين شاء سوء الحظ وجحود الأبناء وقسوة الحياة أن يكونوا تحت رعاية الآخرين من الأعراب ويجدوا في كنفهم ما فقدوه عند أبناء من دمهم وحمهم قالت عنهم إحدى المسنات «أولادنا جاحدون وناكرون للجميل لأنهم رمونا هنا كما ترمى (...)

وجوه مكفهرة وسنن أكلت شباب العمر

ما إن تطأ قدماك دار المسنين بدالي إبراهيم بالعاصمة المخصص للعنصر النسوي والذي يعد عينة فقط عن تلك المراكز، حتى يتملكك شعور غريب، وتختلج بصدرك مرارة وحسرة على نزلاء الدار، ليس لأنهم لا يجدون رعاية من القاتمين على المركز، على العكس فهم يتلقون كل الرعاية والاحترام والتبجيل، وتقدم لهم خدمات طبية ونفسية لم يجدها ربما. حتى عند ذويهم

ولكن المرارة التي تعتصر صدرك هي عند رؤية تلك العجائز اللاتي أفنين زهرة حياتهن في تربية أبنائهن فكان جزاؤهن في نهاية المطاف جحود الأبناء ونكراهم للجميل، أو تلك التزييلات اللواتي أصبن بإعاقات وأسقام ولم يتحمل أقاربهن عناء إعاقتهن، فقاموا بالتخلص منهن بعيدا عن حياتهم الخاصة في هذا المركز الذي لا يزال يتسع صدره لكل من حار عليه الزمن وضلقت عليه الأرض ليجد المأوى والملاذ والراحة

الذي تركني نزيلة في هذا المكان ذات يوم حين «يرميه ابنه الأوروبي مثلما رماني وانطلقت إلى غرفتها تطوي أحزانها، وتستحضر آهاتها وتحلم بالأمل من جديد ورغم الأسقام التي لا تبرح قدها المنزلة إلا أنها تملك قلبا مرهفا وأحاسيس ومشاعر فياضة وتتأثر بأقل المواقف، وهو ما استشرفيناه وقت ولوجنا غرفتها لمشاطرتها. ما تكابده من أحزان

سعي لتعويض دفة العائلة لكن.. هيهات

حفاوة الاستقبال التي حظينا بها من قبل المساعدة الاجتماعية الرئيسية، مينة حماني، نابعة عن المديرية التي لم نجدها هنالك، سهل من مهمتها، إذ أن المساعدة

23-17

مارس
2010

الخبر السبع

Tranche de vie dans Tlemcen la Dévote

Jean-Pierre SÉRÉNI

La Surveillance par la préfecture des trente-quatre mosquées de Tlemcen est stricte. « On a repris le contrôle, l'imam est un commis de l'Etat, on lui transmet les grandes lignes de son prêche du vendredi qui ne doit pas dépasser vingt minutes. Avant, n'importe qui arrivait et prenait sa place, il laissait faire, faute d'être soutenu par les autorités », explique posément un fonctionnaire de la wilaya. Il a en poche les clés de la Grande Mosquée, dont les horaires d'ouverture sont fixés par l'administration, une heure avant le déjeuner pour la prière du Dhouhr, puis de 16 heures jusqu'à 22 heures pour la dernière prière. « Avant, trop de gens y passaient la nuit et dégradaient les lieux », poursuit-il.

En réalité, le régime en est convaincu, l'insuffisante surveillance des lieux de prière par le ministère des affaires religieuses a facilité la montée du FIS il y a vingt ans. Les « frères », surnom donné par la rue aux militants islamiques radicaux, n'ont pas disparu, mais ils sont moins nombreux à s'afficher en robe blanche et ils se tiennent cois. Chez les jeunes femmes, le voile intégral est passé de mode au profit d'un fichu plus léger. Dans cette ville universitaire, beaucoup de lycéennes et d'étudiantes vont fièrement tête nue. « Comment trouver un mari si je cache mon visage ? », s'inquiète l'une d'elles.

La création de mosquées est soigneusement encadrée. Le terrain ne peut être donné que par l'Etat, l'association qui la construit doit être agréée par l'administration et l'argent de la quête du vendredi dans les principales mosquées, qui leur est en principe reversé, est reparti discrétionnairement par le wali. Les mosquées ne constituent pas une exception. Dans tous les domaines, le wali est l'homme fort de la ville et du département. Rien ne se fait sans son accord, et aucun corps intermédiaire ne vient limiter son pouvoir. Son omnipotence tient à ce que tout l'argent provient d'Alger, riche des recettes tirées des hydrocarbures. Les élus locaux manquent de ressources et de légitimité, les notables traditionnels sont absents des instances officielles. Nombre d'entre eux éprouvent le sentiment diffus d'avoir été floués depuis 1962. Tlemcen était l'une des trois villes de l'Algérie française à abriter un lycée franco-musulman, une institution originale mariant une solide formation en arabe à un cursus secondaire français. Il en est sorti des pléiades de jeunes et brillants diplômés qui, dans le

combat pour l'indépendance d'abord, puis dans le jeune Etat, ont joué un grand rôle. Ministres, patrons de sociétés publiques, directeurs d'administration, les originaires de Tlemcen passés par son lycée franco-musulman et par le collège Slane, une autre institution, ont longtemps occupé les postes-clés en dehors de l'armée et des services de sécurité. La conversion chaotique du « socialisme à l'algérienne » en économie de marché dans les années 1990 a dévitalisé les entreprises publiques. Les usines de ce secteur ont été fermées ou mises en sommeil, et leurs dirigeants éclipsés par la montée en puissance du privé et des « hommes d'affaires » - une nouvelle catégorie sociale qui a l'argent, sinon toujours la manière. Seuls les médecins ont échappé à un certain classement car, si l'Algérie dispose d'un système de santé gratuite instauré dès 1974, en pratique il faut souvent délier sa bourse pour recevoir les soins. [...] l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen accueille déjà trente-cinq mille étudiants, dont 58 % de filles. « Elles ont envie de réussir elles travaillent plus que les garçons, leurs familles ne sont plus réticentes à ce qu'elle terminent leurs études avant de se marier avec un homme qui accepte qu'elles travaillent », s'enflamme le recteur de l'université, M. Noureddine Ghouali, mathématicien et natif de Tlemcen. Pourtant, l'arrivée en masse de populations venues d'ailleurs, et le plus souvent d'origine rurale, donne aux Tlemcéniens de souche, si fiers de leur lignée, le sentiment de se noyer dans leur propre ville. Les néo-citadins sont au moins cinq fois plus nombreux. Leurs magasins, plus que leurs clients, encombrant les trottoirs du centre-ville, où ils rachètent les vieilles maisons pour les démolir et construire à la place des blocs de béton hermétiques, lourds et sans grâce. Symbole de cette division de la ville, les mariages. « Plus question que ma fille épouse l'un d'eux ! », s'exclame une maîtresse de maison, avant de raconter l'histoire d'une fille de ses amis qui convola avec un garçon d'Ain-Sefra, à trois cents kilomètres d'ici, contre l'avis de ses parents. « Son père l'a reniée » Plus diplomate, son mari explique : « Si le mariage tourne mal, entre vieilles familles de Tlemcen souvent apparentées, ça s'arrange sans trop de casse, on sait faire. Avec les autres, on ne saurait pas... » [...]

Extrait de : « Jours tranquilles en Algérie »

Habitant Tlemcen, ville présentée dans l'article « Jours tranquilles en Algérie » (Le Monde diplomatique, février 2010), M. Ammal Mohammed-Amine écrit :

La parole n'est donnée qu'à des personnes représentantes du pouvoir politique, économique ou religieux, c'est-à-dire de tendance capitaliste et même réactionnaire. La minorité progressiste, laïque, intellectuelle de gauche ou même les représentants des syndicats autonomes (vu les gros problèmes vécut chez nous) n'ont pas eu droit à la parole. Qu'un journaliste ne discute pas avec les tenants de la pensée moderne et tolérante, intellectuelle et critique, ne peut que conforter les « petits-bourgeois » tlemcéniens et les islamobaathistes dans leur conservatisme rétrograde. Pour être enseignant à l'université de Tlemcen depuis vingt-quatre ans, je peux affirmer, sans grand risque de me tromper, que le voile intégral n'est pas passé de mode; il est en constante augmentation sur les bancs de l'université et dans la rue. Même s'il est indéniable que les femmes accèdent de plus en plus à l'université, la logique de l'asservissement du deuxième sexe, au nom d'une conception rigoriste de la foi, a gagné du terrain ces dernières décennies. Cette logique du rabaissement ne cesse de prospérer sur le terrain des malaises sociaux et identitaires, et de l'autoritarisme des pouvoirs politiques qui n'hésitent pas eux-mêmes à succomber à une surenchère avec les islam-conservateurs (fermeture de quinze des seize débits de boissons depuis un an, etc.). Cette situation s'explique aussi bien par la pression des courants islamistes (qui font partie de l'Alliance présidentielle pour certains, et qui ont été même absous de leurs crimes pour d'autres) et des milieux conservateurs (petite-bourgeoisie tlemcenienne par exemple), que par la misère sociale, l'indigence culturelle, la faiblesse de l'Etat de droit et l'absence d'un système juridique équitable, indépendant et moderne.

« Le problème est le respect des règles de droit tant par les autorités que par les citoyens »



Propos recueillis par: Nadja BOUZEGHRANE

tribunaux pour connaître des crimes commis pendant la guerre d'indépendance se heurterait aux Accords d'Evian. En effet, selon la déclaration des garanties de ces Accords, il est dit clairement que nul ne peut faire l'objet de décision pénale en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le scrutin d'auto-détermination.

Peut-on remettre en question l'amnistie comme l'ont fait certains Etats latino-américains (Argentine, Chili), afin de poursuivre les auteurs de crimes pendant les périodes de dictature militaire ? En laissant de côté les importants problèmes politiques que cela peut soulever, il y a aussi des aspects juridiques plus complexes. Dans la mesure où les Accords d'Evian constituent un traité international, l'Algérie comme la France peuvent difficilement y déroger en prenant une loi qui mettrait fin à l'amnistie, car, selon les constitutions des deux pays, un accord international dûment ratifié est supérieur à la loi. En France, on peut invoquer l'imprescriptibilité de certains crimes. Bien que la France n'ait pas ratifié la convention du 26 novembre 1968 consacrant cette imprescriptibilité, elle l'a néanmoins introduite pour les seuls crimes contre l'humanité par la loi du 26 décembre 1964, confirmée par la modification du code pénal en 1994 qui ajoute le crime de génocide. Sur cette base, il apparaît possible d'envisager des recours devant les tribunaux français par les victimes de crimes imprescriptibles. Il reste que lorsque des tribunaux français ont été saisis de tels recours à propos de crimes contre l'humanité, ils ont retenu une singulière définition de ces crimes pour les limiter aux crimes commis par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale et écarter ceux commis pendant les guerres coloniales. [...]

El Watan 18 février 2010

[...]

Ce projet, auquel se sont associés 125 députés, s'inscrit-il dans une logique juridique ? Est-il recevable du point de vue du droit ?

D'apparence juridique, ce projet s'inscrit plutôt dans la relance d'un débat politique et l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'une telle relance ; il y a autant d'arguments dans un sens ou un autre, même si l'on peut penser qu'il vaut mieux laisser le débat aux historiens et ne pas tenter de légiférer comme l'a fait de manière sottise le Parlement français avec la loi de 2005 « ... » Sur le plan du droit, parler de « crimes coloniaux » sans autre précision et envisager de les poursuivre devant des tribunaux internationaux, c'est oublier qu'il faut réunir les conditions appropriées. En effet, en droit international — comme d'ailleurs en droit interne —, il y a une qualification des actes criminels avec une catégorisation ; il faut donc identifier et qualifier ces actes pour déterminer ensuite le régime des sanctions applicables et le juge éventuellement compétent pour en connaître.

[...]

Y a-t-il des mécanismes juridiques internes et internationaux qui pourraient fonder des poursuites ?

En parlant des tribunaux internationaux susceptibles d'être actionnés, il y en a deux : soit la Cour pénale internationale pour la responsabilité individuelle des auteurs de crimes reconnus par

son statut, soit la Cour internationale de justice (CIJ) pour la responsabilité civile de l'Etat mis en cause. La seule juridiction internationale pénale permanente qui existe actuellement est la Cour pénale internationale (CPI) créée en 1998 et sa compétence se limite aux crimes suivants : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide, crimes d'agression. Il faudrait donc déterminer quels sont les « crimes coloniaux » qui auraient une telle qualification pour entrer dans son champ de compétence. Cependant, sa compétence ne concerne que les crimes commis depuis l'entrée en vigueur de la convention qui l'a créée, c'est-à-dire 2002 [...]. Je sais que l'on peut invoquer l'imprescriptibilité qui concerne les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, en se basant sur la convention du 26 novembre 1968. Mais là encore, il y a au moins deux obstacles :

d'une part, cette convention sur l'imprescriptibilité ne joue que pour les Etats qui l'ont ratifiée et, à ma connaissance, ni l'Algérie ni la France ne sont parties à cette convention ; d'autre part, outre le principe de non-rétroactivité en matière pénale mentionné précédemment, le Statut de la Cour contient une disposition qui écarte expressément toute responsabilité pénale individuelle pour tout comportement antérieur à l'entrée en vigueur de ce statut. Du côté de la Cour internationale de justice, il s'agit toujours d'un procès entre deux Etats et de responsabilité internationale et non de responsabilité pénale, lorsqu'un Etat met en cause la responsabilité internationale d'un autre. Encore faut-il que la CIJ soit compétente. Pour qu'elle le soit, il faut que les deux Etats concernés (en l'occurrence l'Algérie et la France) aient accepté cette compétence. On voit mal, dans les circonstances actuelles, un tel accord et donc la CIJ ne risque pas de voir une telle affaire portée devant elle. Sur le plan interne, aussi bien en Algérie qu'en France, l'institution de

Violence contre les femmes: Médecine légale, statistiques et droit pénal

J. BOUKRAË

Sous le signe «la lutte contre les violences faites aux femmes, une question des droits humains de la personne» et l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'association «FARD», femmes algériennes revendiquant leurs droits a organisé, jeudi, une table ronde. «...» Nombreuses sont les femmes qui se rapprochent de la police pour déposer plainte et ne reviennent pas pour déposer le certificat médical exigé dans ce genre de cas. De son côté, le président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini, avait estimé l'année dernière que pour lutter «de manière efficace» contre la violence dont est vic-

violation de leurs droits fondamentaux à la vie, à la sécurité et à la dignité et constitue un délit intolérable et déshonorant». «La violation de ces droits ne peut être excusée par un quelconque motif et la violence contre les femmes est un obstacle à la réalisation de l'égalité, du développement, de la paix et de la sécurité, et il faut donc lutter contre toute cette violence avec rigueur et détermination», a-t-il insisté. Même si l'Algérie a amendé ses textes, et les coups et blessures sont considérés comme un délit assorti d'une peine qui peut aller jusqu'à 10 années de prison quand il y a préméditation ou port d'armes (article 266 du code pénal), pour M. Ksentini cela «reste insuffi-



time la femme, «il est impératif d'instaurer des dispositions légales, pénales strictes suivies d'une application rigoureuse». Pour lui, «porter la main contre une femme doit être assorti d'une circonstance aggravante comme c'est le cas chez nos voisins en Tunisie», estimant que «tout acte de violence contre les femmes est une

sant» pour «enrayer» la violence à l'égard des femmes, surtout que les victimes, par peur du divorce, d'une vengeance, hésitent souvent à porter plainte «...».

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

7 mars 2010

Le FN et Le Pen condamnés à retirer une affiche

[...]

Ces affiches, diffusées par le mouvement jeunesse du Front national, [...], représentent une femme intégralement voilée à côté d'une carte de France recouverte du drapeau algérien, sur laquelle se dressent des minarets en forme de missiles, avec en titre « non à l'islamisme ».

Dans son ordonnance, le juge marseillais a estimé que « cette affiche est non seulement de nature à provoquer un sentiment de rejet et d'animosité à l'encontre d'un groupe de personnes dont sont visées les pratiques religieuses, les femmes et la nationalité, mais en outre s'adresse essentiellement à la jeunesse, de nature plus influençable ».

« Cette affiche provocatrice est constitutive d'un trouble manifestement illicite », poursuit l'ordonnance qui condamne le FN et M. Le Pen « à faire procéder à son retrait de tous les supports sur lesquels elle a été placée, de quelque nature qu'ils soient dans un délai de 24 heures (...) puis sous astreinte de 500 euros par jour de retard ».

Le juge des référés avait été saisi par la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (Licra). L'association avait été déboutée lundi à Marseille pour des raisons de procédure, tout comme le Mrap qui, vendredi, a vu ses demandes rejetées par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine).

[...] La diffusion de cette affiche a suscité lundi des « protestations » de l'Algérie, selon le Quai d'Orsay.

« Les autorités algériennes ont fait part hier (lundi) de leurs protestations légitimes quant à l'usage extrêmement choquant qui est fait du drapeau algérien », a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, jugeant « indigne et dégradant » l'usage fait de ce drapeau.

Liberation.fr

12 mars 2010

SEIZE ANS APRÈS ABDELKADER ALLOULA

Un héritage aussi illustre

Amel B.

Il y a des dates qui demeurent ancrées dans les mémoires, comme celle du 14 mars qui a vu le décès tragique d'Abdelkader Alloula, victime d'un attentat à Oran quatre jours plus tôt alors qu'il se rendait au théâtre pour y animer un débat. Il est mort le 14 mars, au Val-de-

Grâce, à Paris. Né le 8 juillet 1939 à Ghazaouet (ex-Nemours), petit port à l'ouest de l'Algérie, Alloula était un homme qui a marqué les esprits, la culture et l'art en général; seize ans après sa disparition, son nom, ses œuvres sont toujours là pour rappeler l'homme qu'il fut et le talent qu'il a laissé en héritage. Alloula était un homme de débat qui appréciait le monde des associations, où il fut membre de plusieurs d'entre elles: en 1985, il est membre fondateur du RAIS (Rassemblement des artistes, des intellectuels et des scientifiques). Il fut également membre de la section oranaise de la Ligue des droits de l'homme, dès sa fondation en 1987. Il adhéra à l'Association pour la défense du patrimoine architectural de la ville d'Oran. L'une de ses grandes contributions fut réalisée en tant que membre fondateur de l'Association d'aide aux enfants cancéreux à Oran. Le mois de mars où comme chaque année l'on célèbre la Journée mondiale de la femme, l'on se souvient encore de l'hommage que lui avaient rendu à sa mort les femmes du Rassemblement algérien des femmes démocrates, qui s'étaient exprimées en ces termes: «Parce qu'il n'a jamais accepté de porter litham pour se voiler la face et qu'il a toujours assumé sa vie et ses engagements humains et esthétiques à visage découvert; parce qu'il avait le courage de ses opinions; parce qu'il était le goul de nos mémoires amnésiques et violées; parce qu'il était le fihaimi infatigable chercheur de vérité et d'espérances...» Abdelkader Alloula, illustre personnage du 4e art, a consacré sa vie entièrement au théâtre et à l'écriture dramaturgique, il a légué un patrimoine inestimable, qui est célébré chaque année pour rendre hommage au maître.

Lesoir d'Algérie: 9 mars 2010

El goul (Le diseur en scène)

Mohamed BENSALAH

[...] J'écris pour notre peuple avec une perspective fondamentale: son émancipation pleine et entière... Je veux lui apporter, avec mes modestes moyens et ma matière, des questions, des prétextes, des idées avec lesquels, tout en se divertissant, il trouvera matière et moyens de se ressourcer, de se valoriser pour se libérer et aller de l'avant. En fait, j'écris et je travaille pour ceux qui travaillent et qui créent manuellement et intellectuellement dans ce pays, pour ceux qui, souvent de façon anonyme, construisent, édifient, inventent dans la perspective d'une société libre démocratique et socialiste. » Ainsi s'exprimait l'homme arraché aux siens à l'âge de 54 ans et dont l'œuvre reste à jamais inachevée. La bêtise et la médiocrité ont fait taire ce monstre sacré du théâtre, cet esprit remarquablement curieux, cet être volubile et chaleureux. L'artiste-militant a été assassiné pour ses idées. Il refusait la haine, l'obscurantisme et le mépris. Il luttait pour la liberté, toujours soucieux de l'avenir du pays qu'il ne pouvait pas quitter alors que sa vie était menacée.

La nouvelle est tombée un soir de Ramadhan: « Alloula a fait l'objet d'un attentat ! » Victime de la barbarie dictée par des prophètes de malheur, Abdelkader le « raisonneur » s'en est allé. Le chemin du Palais de la culture, où il se rendait pour une conférence, menait en fait vers la tombe. Il s'apprê-

tait, en cette veille de l'Aïd, jour sacré des musulmans, à parler aux jeunes de cet art qui était sa raison d'être. En ce 14 mars 1994, l'intelligence a encore été la cible du nihilisme.

[...]

« Le lion d'Oran est mort ! Le rempart d'Oran s'est écroulé ! Levez-vous, hommes agenouillés ! », hurlait Zoubida Hagani, l'amie fidèle qui a fini par le rejoindre. La mort a frappé. « Véritable pour le cœur et la raison, écrira Nadjet Khadda, elle frappe à proportion de la démesure, de son absurdité, de son injustice ». L'œuvre alloulienne rend compte d'une audace où se conjuguent originalité et liberté de ton. Avec un engagement artistique inséparable du combat politique, il s'imposait des défis: nouveauté des thèmes, vertige des formes et innovation créatrice. Avant d'affirmer son style et de définir de nouvelles règles théâtrales, il a puisé chez les anciens (Ali Chérif, Bachtarzi, Ksentini...) et les contemporains (Rouiched, Kaki, Kateb...). Il emmagasina un savoir théâtral encyclopédique où se croisaient Brecht, Piscator, Tewfik El Hakim, Gorki, Goldoni ou Ionesco.

Au centre de ses préoccupations: la représentation théâtrale, la non-linéarité, les personnages, vecteurs du dire, le travail sur la langue, le verbe au présent et les répliques épiques ou argotiques. Les premières pièces présentées en milieu rural telles El Meïda et El khobza annonçaient déjà cette



démarche. Il disait à son ami, M'hamed Djellid, que ses modèles étaient puisés de « la vie de notre peuple ». Et précisait ailleurs: « C'est dans ces couches sociales les plus déshéritées que la société se reflète le mieux dans ses préoccupations, ses luttes, ses contradictions, ses valeurs et ses espoirs. C'est dans ces couches et par elles que notre société se saisit le mieux, qu'elle est la plus apparente, la plus présente et la plus dense. »

El Adjouad (Les Généreux, 1984) reflète l'originalité de sa dramaturgie. Selon Nadjet Khadda, la pièce « relève d'une autre façon de penser, de juger et de mettre en œuvre le réel ». Alloula a essayé de donner à son travail une base théorique. Il souhaitait voir travailler des universitaires sur le théâtre pour, disait-il, « dégager l'es-

sentiel ou les remarques essentielles, ce qui permettrait d'aller plus loin encore ». Imaginatif, il n'hésitait pas à utiliser l'arme la plus habile et l'humour, avec un goût inné de l'observation. Ses héros lui ressemblent : Sid Ali l'écrivain public, Hô, Djelloul El Fhaymi, Allal le balayeur, Menouar le concierge, Rebouhi Habib, le syndicaliste qui s'occupe des animaux du zoo, Akli, le résistant devenu cuisinier, qui fait don de son squelette à la science... Evoquer Djelloul, c'est évoquer Alloula en quête de rationalité, affrontant la bureaucratie.

Dans ses œuvres, toutes sortes de silhouettes fantastiques courent, volent ou rampent. Les personnages de Alloula en prolongent. Tout comme la voix chaleureuse du meddah, Haimour, qui envahit l'espace et ponctue le ré-

cit. Ainsi Sakina el Meskina, lasse et maltraitée, dont le récit final chanté se transforme en emblème de la société. « Tout semble se dire et se faire dans la parole fluide du diseur et dans le ton syncopé du musicien », écrivait B. Médiène. Chez Alloula, la mise en scène, parfois fébrile, parfois dérivante, est en totale rupture avec la dramaturgie classique.

Le moment est venu de faire renaître l'œuvre du grand dramaturge, « figure prééminente du théâtre arabe », dit un ministre égyptien de la culture. L'œuvre, sous l'éclairage moyen-oriental ou occidental, produit des accentuations différentes méritant une lecture plus instruite. Finalement, lui qui utilisait la place du douar pour aller vers le public retrouve son œuvre exposée dans le « village global » international. La

halqa a fini par élargir son cercle. Hélas, son travail théâtral, inscrit désormais dans l'universalité, ne jouit pas d'une grande visibilité dans son propre pays. Fin de la représentation. Le rideau tombe. Le faisceau lumineux se fige. En fait, aucun écrit ne pourra ressusciter l'image de jovialité, d'humilité et de générosité que dégageait Abdelkader Alloula. En voix off, les paroles du conteur d'El Lithem, qui égrène quelques phrases : « Dès qu'un homme est né, il n'en finit plus de se battre jusqu'à la mort. Prends un peu de repos et hume l'air de la mer, tu as encore un long chemin à faire. »

El Watan 13 mars 2010

Raja et Rihab. Epouse et fille d'Abdelkader Alloula Alloula « toujours vivant »

C'est la première fois qu'elle parle de l'homme qu'était son père. Pour Rihab, et sa mère Raja, Abdelkader Alloula est toujours vivant. A l'occasion du 16e anniversaire de sa disparition, lundi 15, nous leur avons demandé de parler autrement d'un des plus grands dramaturges algériens.

Propos recueillis par: Bouziane BEN ACHOUR

Si je te demande de nous parler aujourd'hui de ton père, seize ans après sa mort tragique, qu'est-ce que tu nous dirais, toi la comédienne qui t'es inspirée de son dernier texte écrit quelque temps avant sa disparition ?

Rihab. Seize ans après, il demeure... vivant. Je garde en tête une phrase que m'a dite ma sœur Sonia au téléphone : « Ennedjma mnine etmoute tzid techâal ». L'émotion de cette phrase en arabe, devenue berceuse avec le temps, reste pour moi intraduisible. Aujourd'hui encore, dire « Allah yarhamou » m'est étranger. Si j'avais fait le deuil de mon père, il me serait impossible de travailler sur ses textes. Cela aurait été trop dur. A travers ses œuvres, je découvre le père, l'homme, le chercheur, l'artiste qu'il était. Et'teffeh nous rappelle justement à quel point les choses qu'on désire tant sont parfois inaccessibles et à quel point leur chemin est périlleux. Le théâtre est une école de la vie où l'on ne cesse jamais d'appren-

dre, et lui m'a appris à toujours apprendre.

A la maison, Alloula Abdelkader était-il avec vous mari d'abord et artiste ensuite, ou l'inverse ?

Raja. Je pourrais dire qu'il était le mari, le créateur, l'artiste en même temps. Même quand il était silencieux, j'avais toujours l'impression qu'il me parlait en tant qu'épouse et compagne de ses désirs artistiques. Je ne me posais jamais de questions même si je savais tout de ce qu'il faisait, des luttes auxquelles il participait, il était solidaire des grèves des dockers et des communaux qu'il soutenait, des questions artistiques ardues auxquelles il était confronté et qu'il devait résoudre pour avancer dans sa création, produire du sens dans la vie, dans sa vie de citoyen artiste.

Rihab, tu avais moins de 10 ans à la mort de ton père. Aujourd'hui, en collaboration avec la troupe Istijmam, tu travailles sur le répertoire de l'homme qui t'a donné la vie. Est-ce que tu fais ça pour entretenir une mémoire, compléter une œuvre ou tout simplement t'installer toi aussi dans le métier cher à l'auteur incomparable de El-Ajouad ?

Rihab. Je fais ça pour les trois à la fois, sans distinction. Donner vie aux textes de l'homme qui m'a donné la vie, c'est l'unique hommage que je puisse lui rendre en tant que comédienne. La troupe Istijmam me donne une fois de plus l'occasion de le faire. J'ai la chance d'être entourée de mes

collègues artistes qui ont, comme moi, cette soif d'Alloula, une soif qui, heureusement, est loin d'être éteinte. L'amour que j'ai pour mon père se croise perpétuellement avec l'amour que j'ai pour le théâtre ; de son vivant, j'étais spectatrice... Aujourd'hui, je suis actrice.

De quoi vous entretenait Abdelkader Alloula lorsque, exceptionnellement, il avait du temps pour sa famille, vous, votre fille, sa mère, ses sœurs et sa grande « tribu » constituée d'artistes et d'hommes du petit peuple des faubourgs ?

Raja. Il m'entretenait de tout et peut-être de rien... Il était toujours là, à la fois pour moi et pour les autres, et ça me convenait. Nous ne vivions pas seuls ; nous étions toujours accompagnés par les joies, les peines, les souffrances, les luttes et les victoires de ceux qui, impliqués dans notre vie, font et défont la vie de tous les jours. Ce statut de partage à tout point de vue m'arrangeait. C'est dans cet amour généreux, parce que partagé, que je puise aujourd'hui l'énergie et la force de travailler sa mémoire, l'entretenir. En fait, c'est comme s'il m'habitait, comme s'il m'habitait jusqu'à aujourd'hui.[...]

El Watan 12 mars 2010

Georges Labica : le philosophe révolutionnaire

Né en France à Toulon, Labica obtient son baccalauréat en 1948 en remportant le premier prix de philosophie à Nice. Après un CAPES à Paris, il s'engage dans l'enseignement et arrive à Alger en 1956 où il noue des relations avec des intellectuels arabisants. En 1957, il se marie avec Nadia, une constantinoise... En 1958, il préfère faire son service militaire en France pour ne pas avoir à combattre les algériens. En 1960, retour à Alger d'où il fuit avec sa famille à cause des menaces de l'OAS. Entre 1962-1968, il enseigne la philosophie à l'université d'Alger et participe à former le premier encadrement de cette discipline en Algérie. Durant cette période, il travaille sur la philosophie arabe d'Ibn Khaldoun et Ibn Tufayl. En 1968, il rentre en France pendant les événements de mai. Syndicaliste, il s'investit dans les luttes sociales et politiques et devient enseignant à Nanterre. Commence... une production intellectuelle féconde avec la publication de Statut marxiste de la philosophie... Théorie de la violence... Dictionnaire critique du marxisme. Labica décède brutalement le 12 février 2009 d'une hémorragie cérébrale...

Une relation spéciale avec l'Algérie

«Anticolonialiste, solidaire avec le combat du peuple algérien pour son indépendance, il retournera en France pour ne pas avoir à effectuer son service militaire en Algérie», rappelle... son ami... Omar Lardjane. Le voilà de retour à Alger en 1960... il replonge dans l'action anticoloniale. Condamné à mort par les ultras français de l'OAS, il est... contraint de quitter... l'Algérie mais pour y retourner dès... 1962. Commence alors un autre combat pour ce communiste radical à l'engagement. Comme participation à la construction post-indépendance de l'Algérie, il enseigne de 1962 à 1968 à l'université d'Alger la philosophie et assure un cours d'histoire des idées à l'institut d'études politiques... Il consacre en 1965 sous la direction de Maxime Rodinson sa thèse de 3^e cycle à Ibn Khaldoun qu'il publiera en 1968 sous le titre «politique et religion chez Ibn Khaldoun. Essai sur l'idéologie musulmane». Il réalise une nouvelle présentation de l'œuvre d'Ibn Tufayl: «Le philosophe sans maître: histoire de hay Ibn eqdhan».

Une philosophie atypique

S'il avait décidé de rentrer en France

Ahmed ANGER

durant l'année 1968, il y a probablement lieu d'y voir un intérêt certain pour ce que promettait d'apporter l'effervescence sociale et politique qui allait culminer avec les événements de mai. Labica était déjà depuis une décennie un philosophe atypique pour qui la pensée et l'action allaient de pair... Si son départ... en 1968 a clos une période durant laquelle il était en phase avec l'Algérie, il n'interrompt pas tous les liens avec ce pays d'adoption. Ses contacts... grâce... à ses anciens étudiants, comme ses visites aux universités algériennes pour des participations à des rencontres scienti-



fiques, demeureront nombreux et pratiquement incessants jusqu'à sa mort... En France l'activité scientifique du philosophe devient plus dense: il soutient, en 1976, une thèse de doctorat d'Etat «Statut marxiste de la philosophie»... En 1978... il se retire en compagnie d'Etienne Balibar du PCF, à cause de l'implication de ce parti aux côtés des socialistes dans le programme commun et dans l'élection de Mitterrand... en 1981... Labica polémique avec des intellectuels du PCF... Il met en chantier des réflexions... Marx et marxisme et Dictionnaire critique du marxisme... En 1987... des changements se préparaient... La pensée marxiste... est en net reflux devant un capitalisme triomphant... C'est donc en véritable combattant que Labica «monte au front». Ses publications...

se font... nombreuses... Même si le combat peut sembler trop inégal, il ne baisse pas les bras et va parfois jusqu'à rompre avec des amis de lon-

gue date comme il le fera au début des années 2000 avec le philosophe Etienne Balibar à cause de leurs divergences sur l'attitude à adopter sur la lutte du peuple palestinien.

La révolution est démocratie et la démocratie est révolution

Cette prise de position de soutien à la Palestine n'est pas nouvelle... Dans les nouvelles théories... telles que les développements Fukuyama et Huntigton sur «la fin de l'histoire» ou sur «Le choc des civilisations», Labica voit des manœuvres visant à empêcher les deux tiers de l'humanité de vivre comme tout le monde.

Cette confrontation... mène le philosophe à la publication de Démocratie et révolution en 2002... Pour lui, tous les efforts... des luttes des classes doivent tendre à combattre la violence dominante du capitalisme libéral comme celle de l'impérialisme... Sont venus les ouvrages suivants: Maîtres du monde, l'empire en guerre, livre noir du capitalisme qui sont des ouvrages collectifs. La démarche est ancienne chez lui. En effet, depuis le Dictionnaire critique du marxisme, Labica a eu le souci permanent qui consistait à impliquer le plus possible de penseurs dans des réflexions... Selon lui, pour riposter aux guerres de l'empire... il faut «sortir» de la philosophie comme connaissance et lui opposer la philosophie comme action...

La violence contre les dominants est nécessaire

C'est ainsi qu'il en viendra à théoriser la violence... Théorie de la violence, le dernier ouvrage de Labica est... l'un des plus importants de sa vie de penseur... La pensée de Labica ne se limite bien sûr pas uniquement aux quelques rares domaines que nous venons d'évoquer...

Ce communiste internationaliste a touché à tout et s'est engagé avec courage et détermination dans de très nombreuses causes dans l'objectif d'apporter sa contribution à la diminution de la souffrance humaine.

Anonyme

Beaucoup de ... ruelles ... d'Oran portent encore les noms de femmes ayant marqué... la mémoire collective dans toute la région. «Aziza», «Badra», «Alia», «Kaïda Halima», «Les sœurs Benslimane», «Soufi Zoubida» et tant d'autres... sont aujourd'hui immortalisées à travers des monuments qui portent leurs noms...

Parmi ces noms, celui de la dame de fer «Alia», porté au site historique Djorf El Alia (haute falaise) dans la localité d'El Onçor, sur la corniche oranaise ouest. Des contes populaires datant d'avant l'occupation espagnole rapportent que cette femme est montée un jour à cette falaise pour mettre fin à ses jours après avoir vengé la mort de son mari Grine, chef d'une tribu à Sidi Bakhti, défait dans une bataille entre deux tribus près de Boutlelis. Depuis, cette histoire est devenue un exemple... de fidélité d'une femme pour qui «rien ne reste dans sa vie après Grine».

Une Halte au site appelé «Saut du cheval de Aziza», au mont Murdjadjo,... rappelle les circonstances de la mort de Aziza et son mari Youcef Ibn Tachfine, considéré comme le dernier des princes Almoravides à Oran en 1145. Fuyant le siège des Almohades, ils trouvèrent la mort dans une falaise de cette montagne... Ibn Khaldoun rapporte dans sa... moqqadima, en abordant l'histoire amazigh, la fin du dernier prince almoravide et de sa femme. Le site archéologique, connu chez les habitants de Mers El Kebir, sous l'appellation de «Dada Youb», évoque l'histoire des bains appelés jadis «bains de la reine», en rapport avec la reine de castille «Jeanne la folle» (Juana la loca) qui les avait visitées pour se faire soigner d'une maladie de la peau. Selon des récits d'historiens, la reine de Castille (1504-1555) ainsi que la reine d'Aragon (1516-1555) et l'histoire de sa folie et de sa vie dramatique furent une matière d'inspiration artistique pour beaucoup de romanciers et de cinéastes.

«Badra», épouse du dernier Bey



Kaïda Halima

Setti, sa fille



d'Oran El Hassan (1823-1831)... fut connue par sa cavalerie et le port de couteaux offerts par son père, le bey Boukabous. «Badra», dont le nom est attribué au site archéologique du palais du bey, avait contribué avec son mari El Hassan au rétablissement de la justice à cette période de l'époque

ottomane et portait assistance aux nécessiteux. On disait... que «bey Hassan ne craignait que Badra». Dans l'histoire de la ville d'Oran on évoque Halima Ziani Ben Youcef, appelée... «Kaïda Halima» (1855-1944), connue pour ses œuvres caritatives à Oran. Elle avait consacré sa vie à la gestion des biens de la famille et son... bien personnel. Elle avait... contribué à la construction de la mosquée Bengabou, située à... M'dina Jdida ou elle fut enterrée. Elle avait cédé un... grand terrain dans la localité de Aïn El Bēida qui a permis de créer le cimetière d'Oran.

Les grandes artères... des vieux quartiers portent également les noms de femmes tombées au champ d'honneur durant la guerre de libération nationale parmi elles les sœurs Benslimane. Il s'agit de Houaria, tombée les armes à la main en 1957 à haï El Badr et sa sœur Saadia.

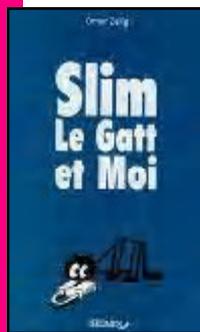
Par ailleurs, aucun résident de Haï El Othmania ne peut oublier Soufi Zoubida, dont une grande artère et une polydinque portent le nom.

Les noms de ces femmes modèles et dont le parcours est profondément enraciné dans le patrimoine populaire de la ville d'Oran, doivent être préservés dans un guide ou un site web pour les faire connaître aux générations futures...

[BIBLIOGRAPHIE]

Slim, le gatt et moi

de Omar ZELIG (Editions Dalimen, Alger), 2010



l'introduction)

Slim ?! Pour moi, ce sont d'abord ses dessins qui me viennent en mémoire. Des dessins en noir et blanc, des dessins drôles et lisibles, au lettrage si particulier, des dessins identifiables au premier regard, des dessins, imprimés sur du mauvais papier journal, qui me parlaient, nous parlaient, au second degré, de notre actualité sévèrement formatée, entre pieux mensonges et demi-vérités, comme un mode d'emploi pour décrypter l'époque de notre socialisme ô combien spécifique. (extrait de

Algérie, terre de rencontre

de Lucie PRUVOST et Laurence AMMOUR (Editions Karthala), Janvier 2009

«J'ai rencontré Lucie à Rome par une belle journée d'octobre, lors d'un couscous-anniversaire chez Elisabeth, une amie commune, qui avait réuni pour l'occasion des convives originaires d'Afrique du Nord, Français, Marocains, Tunisiens, et moi l'Algérienne. M'ayant été présentée comme Soeur blanche arrivant depuis peu d'Alger, nous avons déjà quelque chose en commun : l'Algérie. Je savais aussi qu'elle y avait vécu plus longtemps que moi et notre différence d'âge en faisait, à mes yeux, une source de connaissance. Chemin faisant, nos entretiens ont pris une tournure plus intellectuelle et plus politique. Nous avons abordé la question de la religion, de l'islamologie, des interprétations des textes, des femmes algériennes, du code de la famille et des batailles que sa promulgation a occasionnées. Il ne s'agit donc pas simplement d'un livre intime ou d'un témoignage mais aussi d'une réflexion sur des sujets actuels dont l'enjeu est considérable.» **Laurence A. AMMOUR, extrait de l'Introduction**



Revue Naqd n°26-27, Automne-hiver 2009



Depuis près d'une double décennie, la question des mouvements migratoires est mise de manière quasi-permanente sur agenda médiatique et politique. Elle occupe dans beaucoup de régions du monde, et particulièrement dans l'espace Euro-méditerranéen qui nous concerne ici, les devants d'une actualité qui n'en retient que les manifestations spectaculaires et souvent dramatiques. Encore une fois, les opinions mal informées ou orientées réagissent quasi-instinctivement dans un réflexe de repli et d'enfermement aux menaces suggérées par les groupes conservateurs et relayées par certains médias. Des barrières

de toutes sortes se dressent face à ce qui est présenté comme « invasions étrangères », « déferlement de populations allogènes », et face aux supposés périls auxquels seraient exposés le corps social et les grands équilibres économiques internes. Aucune société n'est épargnée par ces phénomènes récurrents, mais certaines plus que d'autres sont mises en avant, en souffrent, sont stigmatisées et, plus largement, la plupart se sentent affectées par ce qu'elles considèrent comme des « atteintes » multiples à leur « corps » réel ou imaginé.

NRP, avril 2010, n°2

الوطن العربي - نظرات في الثقافة والمجتمع

ابراهيم سعدي

عن منشورات السبزخ، وبدعم من الصندوق الوطني لترقية الفنون والآداب، التابع لوزارة الثقافة الجزائرية، صدر للكاتب والمفكر الجزائري إبراهيم سعدي ديوانه النثري المعنون بـ: (الوطن العربي - نظرات في الثقافة والمجتمع)، وهو كما يعرفه صاحبه "عدد من الدراسات سبق أن نشرت في بعض المجلات الجزائرية، وهي عبارة عن قراءات لبعض المؤلفات التي تتناول قضايا تشكل مدار الفكر العربي الحديث والمعاصر". نأمل أن لا يتخذ القارئ بهذه اللغة الروتينية، الإستراتيجية، التي يقدم بها المؤلف أعماله - وخاصة كلمة (وهي عبارة) لأنه



يجب قراءة هذا الكتاب بأكمله، والإصغاء لكل زفرات هذه الروح وتلمسها كي ندرك مقدار الخجل ومقدار البساطة والتواضع في هذا التقدم الروتيني لآلام غمر روتينية "التخلف وغياب الحريات لتبعية والعنف، وبرزو الإسلام كأهم معطى سياسي مميز للمجتمعات العربية المعاصرة". تلك هي شهقات وزفرات هذه الروح

[FILMOGRAPHIE]



Lettre à ma soeur

Réalisé par : **Habiba DJAHNINE**

Durée : 78'

Pays de production : Algérie, France

Synopsis : Le 15 février 1995, à Tizi Ouzou, Nabila Djahnine, présidente de l'association Thighri N'tmetout, tombait sous les balles d'un groupe armé. Depuis quelques années déjà, les islamistes s'en prenaient aux femmes, les obligeant, sous peine de

mort, à porter le hidjab ou à abandonner leur travail. C'était, cependant, la première fois qu'une militante féministe payait de sa vie le prix d'une révolte radicale contre un ordre que le courant religieux entendait renforcer de nouvelles servitudes. En 1994 Nabila avait écrit une lettre à sa soeur Habiba, où elle racontait l'escalade de la violence, la répression, les assassinats... Lettre à ma soeur est la réponse de **Habiba Djahnine** à sa soeur, une manière de raconter ce qui s'est passé depuis dix ans.

[DISCOGRAPHIE]

Paris Alger Bouzeguène



Album de : **Cheikh Sidi Bémol**

Sorti le 9 avril 2010

Les textes, tour à tour poétiques, nostalgiques, critiques ou humoristiques dépeignent la société avec tendresse et lucidité. Cheikh Sidi Bémol nous fait voyager de la Bretagne à la Kabylie, de l'Irlande au Sahara... Les sons festifs et généreux d'un groove berbère-celtic!